::: La Réception ::: DU Ministre de l'Hygiène A LILLE

Une manifestation qui serait déplacée

Le ministre de l'Hygiène vient à Lille dimanche. Doit-il être bien ou mal reçu ? Généralement, quand on invite les gens à venir chez soi on ne leur fait pas mauvaise figure. Les Lillois ont eu jusqu'ici trop bonne renommée de citoyens pratiquant une aimable hospitalité pour changer d'allure. Et ils ne feront pas grise mine à M. Breton.

La municipalité, Delory en tête, prendra part à toutes les cérémonies de la visite. Un banquet sera au banquet officiel. Cela est fort bien ainsi. La politesse des invitations ne se mesure pas au mécontentement dans lequel on se tient de ses concitoyens, et puisque les Lillois veulent avoir chez eux un ministre, pourquoi vouloir les en empêcher ?

Est-ce qu'hygiènes ne se propose pas de piloter M. Breton dans quelques communes pour lui montrer la mauvaise hygiène de nos régions dévastées ?

Est-ce que Saint-Venant ne se félicite pas de pouvoir intéresser le représentant des Pouvoirs Publics aux œuvres sociales naissantes dans Lille ?

Est-ce que la municipalité socialiste de Denain ne vient pas de faire une démarche près du sous-secrétaire d'Etat de l'Enseignement technique pour l'intéresser aux efforts d'éducation professionnelle de Denain ?

Une municipalité représente avant tout la ville, et elle ne doit pas chercher à nuire à sa prospérité. Notre administration municipale l'a compris et elle aura l'assentiment de tous les Lillois.

Ni le Parti Socialiste, ni la Commission de l'Union départementale des Syndicats n'ont d'ailleurs pris de décisions contraires. C'est à titre purement personnel que deux personnalités, l'une appartenant à la municipalité, l'autre au monde syndical, ont lancé des appels en vue d'une manifestation.

Cela ne dépasse pas l'importance d'une opinion privée à laquelle nous ne souscrivons pas, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Les mouvements dans la rue n'ont de valeur que lorsqu'ils sont susceptibles d'obtenir un résultat, et pour cela ils doivent être préparés par l'ensemble des organisations qui en prennent la tête et la responsabilité. Veut-on que, demain, on raconte que depuis que Lille a une municipalité socialiste l'ordre ne règne plus dans la ville et que les fêtes officielles y sont désormais impossibles ?

Ce serait faire trop facilement le jeu des adversaires. Nous sommes persuadés que ce n'est dans l'esprit de personne, et qu'après un geste de boudeur les opposants de la première heure reconnaîtront que, pour l'honneur de notre grande cité du Nord, il faut continuer à suivre les traditions de discipline et de calme qui ont toujours si bien inspiré nos masses ouvrières.

A. W.

Les obsèques de J. BODELLE

ELLES ONT EU LIEU HIER A ROUBAIX AU MILIEU D'UNE NOMBREUSE ASSISTANCE

Une assistance nombreuse accompagnait hier à la gare de Roubaix, la dépouille mortelle de celui qui fut notre collaborateur et qui comptait tant d'amis dans le Nord.

Tous les enfants de son école précédaient le corbillard qui disparaissait sous les fleurs et les couronnes offertes par les amis du défunt et par les groupements dont il faisait partie, notamment : la Loge « La Fidélité » de Lille ; les Frs.·. Maç.·. Bouloisiens de « La Fidélité » ; le Chapitre de la Loge supérieure « La Fidélité Subroise » ; les maîtres et élèves de l'Ecole de la rue Archimède ; l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole ; la « Solidarité Laïque » du Nord ; l' « Union Solidariste Universitaire de France et des Colonies ».

Parmi les personnalités : MM. Thérin et le docteur Dupré, adjoints au maire de Roubaix ; Planque, secrétaire de la Mairie de Lille ; Voleuse, capitaine des douanes ; Thiers, directeur du service des allocations ; Paul, inspecteur primaire ; Gautier, directeur du Bureau de bienfaisance ; de nombreux membres de l'Enseignement.

A la gare, tout discours ont été prononcés.

M. Barbet, au nom des instituteurs, a rappelé le directeur aimable, l'éducateur et le bienfaiteur que fut Bodelle.

M. Defrennes, au nom des Anciens Elèves de l'école : M. Blin, vice-président du groupement professionnel des instituteurs de Roubaix que Bodelle présidait ; M. Napoléon Lefebvre, professeur au Collège, qui magnifia la bonté, la sympathie universelle, l'indulgence de ce penseur qui fut un tuteur estimé même de ses adversaires ; M. Dertus, au nom de la Solidarité laïque du Nord dont Bodelle était le président ; M. Voisier, de Douai, représentant l'Union Solidariste universitaire de France que Bodelle présidait aussi ; M. le docteur Dupré, adjoint à l'instruction publique, dont l'émouvant adieu s'adressait surtout au Maçon qui a construit tant édifices durables dans le domaine de la pensée démocratique ; M. Prot, inspecteur primaire, retraça enfin toute la carrière de l'estimé directeur, dont toute la vie ne fut qu'un long et multiple exemple de bonté, de courage et de dévouement.

L'enterrement de Jules Bodelle aura lieu à Rosendaël, lundi prochain, à 11 heures du matin.

LA MORT D'UN TRAVAILLEUR

Les orateurs qui, à des titres si différents, ont salué pour la dernière fois l'ami de tous, ont rappelé avec émotion une agonie qui était comme le résumé, le couronnement, l'épilogue symbolique d'une vie admirable.

Lundi après-midi, Jules Bodelle était occupé à la rédaction d'un long rapport par lequel il intervenait auprès des autorités pour que des postes d'instituteurs roubaisiens en surnombre ne fussent pas supprimés. Il s'était attaché à cette besogne avec l'ardeur qu'on lui connaissait si bien, opposant au malaise qui l'envahissait la fermeté d'âme que lui avait donnée la haute conscience qu'il eut toujours de l'accomplissement du devoir.

A 6 heures du soir, il est encore la force de tracer les derniers mots de son rapport. Il essaye vainement de viser son stylographe dans son étui, l'effort l'avait épuisé.

Il semble que la mort ait attendu au bord de la page, hésitant à lui donner la suprême satisfaction de remplir ce dernier devoir.

Quand il fut là, il comprit que, cette fois, elle ne reculerait plus, et fit appeler ses adjoints.

Quelques minutes plus tard, l'infatigable repose dans la sérénité de l'éternel repos.

M. Jules Duthil blessé

En rentrant chez lui, l'avant-dernière nuit, notre confrère M. Duthil Jules, rédacteur en chef de la [illegible] est tombé dans l'escalier de son habitation, par suite d'un faux pas.

Dans sa chute M. Duthil, se fracture la cheville et un repos de six semaines lui a été ordonné.

Nous formulons les voeux les plus sincères pour le prompt rétablissement de notre excellent confrère.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

RÉTABLISSEMENT D'UNE NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAYS

L'importante ligne de tramways l'E.L.R.T. qui va de la barrière du Tilleul à la gare de Roncq, par la Grand'Place et la rue Nationale, est remise en circulation depuis hier. Le service sera régulier, à 15 minutes d'intervalle.

Sitôt la passerelle du Tilleul remise en état, c'est-à-dire d'ici un mois environ, cette ligne sera rétablie jusqu'à Wattrelos et Leers, constituant une communication circulaire ininterrompue jusqu'à Lille.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier matin, un peu après 3 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'usine Lefebvre et Bastin, boulevard d'Armentières, occasionné probablement par l'échauffement de déchets de coton. Les pompiers, appelés par téléphone, arrivèrent promptement et purent se rendre maîtres du feu avant qu'il eut le temps de causer d'importants ravages. Les dégâts sont en effet insignifiants.

ARRÊTÉ A LA SORTIE DU TRAIN POUR VAGABONDAGE

Hier matin, un nommé Edouard Rogron, 21 ans, ouvrier électricien, domicilié à Anguilème, descendait d'un rapide arrivant de Lille. Il déclara avoir perdu son billet en route. Comme il était sans argent ni certificat de travail, il a été arrêté comme vagabond et sera mis à la disposition du Parquet.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX RÉDUIT

La distribution des tickets de pain à prix réduit, valables du 5 juillet au 8 août (5 semaines), aura lieu sur présentation de la carte de tickets et du livret de famille, à l'Hôtel de Ville, salle Pierre de Roubaix, le matin de 8 heures à 11 heures et le soir de 14 à 17 heures, aux jours indiqués ci-dessous :

Lundi 28 juin, n. 1 à 1000 — Mardi 29, 1001 à 2000. — Mercredi 30, 2001 à 3000. — Jeudi 1er juillet, 3001 à 4000. — Vendredi 2, 4001 à 5000. — Samedi 3, 5001 à la fin.

L'ordre de distribution ci-dessus sera rigoureusement observé. Les personnes qui pour une cause quelconque, ne se présenteraient pas à leur tour, seront servies avec les retardataires le lundi 5 juillet de 8 h. à 11 h. et de 14 à 17 h..

N.B. — Par suite de la circulaire ministérielle datée du 13 juin, les détenteurs de cartes de tickets de pain à prix réduit de la catégorie 1 (chef de famille avec 3 enfants) et la catégorie 2 (veuve ou femme avec 2 enfants) devront remettre leur carte au service intéressé, avant le samedi 10 juillet.

Aucune personne ne peut détenir une carte ni la détruire.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert public qui sera donné par la Société de musique « La Fanfare Delattre », le dimanche 27 juin 1920, de 16 heures et demie à 18 heures et demie, au Parc Barbieux.

Première Partie : Marche Lorraine, L. Ganne. — Sévilla, L. Montagne. — A) Sérénade pour piston, Schubert. — B) Mazurka de Chopin. — Carmen Bouquet de mélodies, G. Bizet.

Deuxième Partie : 1918 et 1919, allegro militaire, Ate Taelman. — Fantaisie, Ballet, Coquelet. — Ouverture de concert, Christophe. — Voix Roumaines, Valso, Kessels.

COLOMBOPHILIE

Société « La Concorde »

Aujourd'hui, samedi 26, de 15 heures à 17 heures et demie, Saint-Just, vieux et jeunes séparés.

Avis et Communications

COECILIA ROUBAISIENNE. — Aujourd'hui, samedi, à 20 heures, au siège, 41, rue du Chemin-de-Fer, répétition générale des chœurs qui seront chantés à Lille, le 4 juillet ; à 19 heures et demie, répétition partielle des seconds barytons.

AMICALE DES ARTS. — Le Comité directeur est invité à se réunir aujourd'hui samedi, à 19 heures, à l'Ecole, 130, rue des Arts, en vue de la réunion générale qui doit avoir lieu le dimanche 4 juillet. D'autres questions d'extrême importance sont également à l'ordre du jour.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

UN WATTRELOSIEN VOLEUR

Gaston Lauridan, né le 3 décembre 1904, à Wattrelos, surpris en train d'ouvrir un wagon, à la gare des Bénédictins, à Limoges, a été arrêté.

TOURCOING

LE METIER D'ESCROC N'EST PAS TOUJOURS FACILE

Hier matin, vers 11 heures, un individu se présenta, sous le nom de Dubar, à M. Dhuyvetière, marchand de lingerie, rue de Lille, 59. Il se fit servir une pièce de coutil de 98 mètres, valant 12 francs le mètre, qu'il acheta à crédit au nom de son frère, M. Dubar, domicilié rue de Gand, 54.

Mis en défiance par l'allure bizarre de l'acheteur, le comptable de la maison eut l'idée de le suivre. Il vit alors le soi-disant Dubar prendre le car A en partance pour Roubaix... Il prévint aussitôt un agent de police, qui interpella l'individu et l'emmena au poste central de police, où il fut fouillé. Ses pièces d'identité révélèrent qu'il s'agissait d'un certain Jean Deves, boulanger, demeurant rue de France, 69, à Roubaix. Le faux Dubar, maintenu en état d'arrestation, sera déféré au Parquet.

LILLE

Le mari, la femme et l'amant

CE DERNIER EST ARRETE ET DEFERE AU PARQUET

Il y a une dizaine de jours, une dame X..., habitant Tournai, quittait furtivement le domicile conjugal en emportant une somme de 34.000 francs, et une montre en or, appartenant à son mari, puis venait rejoindre à Lille, son amant, un sieur Wattier Henri, 34 ans, chaudronnier, dont elle avait fait connaissance, alors que ce dernier était de passage à Tournai.

M. X... ayant appris que sa moitié se trouvait à Lille, en joyeuse compagnie, en informa M. Perny, chef de la Sûreté lilloise, qui fit arrêter jeudi soir les deux amoureux, rue du Sec-Arembaut, où ils avaient élu domicile.

La dame avoua les faits qui lui étaient reprochés, mais comme on ne peut la poursuivre, elle a été remise en liberté. Quant à son amant, il a été maintenu et déféré au Parquet pour complicité de vol.

Sur la somme volée, on a retrouvé sur Wattier 32.000 francs et la montre en or.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Hier vers 3 heures 30 après-midi, le jeune Maurice Dujardin, 17 ans, demeurant rue de la Halloterie, 5, apprenti électricien, chez M. Borgez, directeur de la Maison Maxence Isnard, 126, rue Esquermoise, s'était rendu dans le magasin situé dans la cour de l'immeuble, pour s'assurer du contenu d'un fût de 50 litres d'essence.

Ce dernier se trouvant dans un coin obscur, le jeune homme commit l'imprudence d'allumer une allumette, qui communiqua aussitôt le feu à l'essence.

Les pompiers de la caserne Malus qui avait été prévenus arrivèrent sur les lieux avec leur matériel.

A l'aide de sacs humectés d'eau il parvinrent à étouffer les flammes.

Des appareils électriques et le plafond ont été endommagés. Les dégâts s'élèvent à 4.000 fr. environ et sont couverts par une assurance.

POUR UN ENFANT ABANDONNE A AMIENS ON ENQUETERA A LILLE

Un enfant de quatre ans, le jeune Ulysse Gieux, ayant été abandonné par un inconnu dans un couvent d'Amiens, on enquête à Lille !...

Comment cela se fait-il ?... D'après une pièce d'identité trouvée sur le bambin, celui-ci aurait dû être abandonné à Lille, à la gare. Pourquoi à la gare ?... Mystère !...

La police mobile d'Amiens en a informé la police de Lille et un de nos confrères.

Une enquête est ouverte. On recherche spécialement la personne qui, au lieu d'abandonner l'enfant à Lille, s'en alla le remettre à Amiens aux mains de la portière du couvent de la Résurrection.

Il est peu probable que l'on trouve quelque chose en notre bonne ville.

LES « GOUTERS SCOLAIRES »

Jusqu'ici, les « goûters scolaires » donnés aux enfants des écoles l'étaient avec l'aide d'une subvention américaine.

La question qui se pose est celle-ci : Les municipalités continueront-elles ces goûters avec leurs propres fonds ?

« La chose est à étudier sérieusement, nous a dit un membre de la Municipalité, que nous avons interrogé sur ce point. Nous ne pouvons vous donner aucune réponse définitive dans un sens ou dans l'autre, pour le moment ».

Résultats d'examens

FACULTE DES LETTRES

Licence ès-lettres. — Candidats déclarés admissibles aux épreuves orales : MM. Boutry George, Lecomte, Chantreme, Catteux, Coutlet, Weringhian, Jean, Leclercq, Chancier, Bocquet, Herbin, Herlemont, Vandenhoute, Barat, Dupont, Martin, Denis, Paul Leclercq, Gorjer, Carlier, Portemont, Hutin, Logié, Nigot, Longuet, Poulot, Vanhove, Wallet, Le Baut, Prudhomme, Pierre Carpentier.

MMelles Duponi, Wartez, Serjooten, Vautin, Laroste, Monsinjon, Lambin.

FACULTE DES SCIENCES

Certificat d'Etudes supérieur de Minéralogie. — Admissibles : Mlle Andiocq.

MM. Aunier, Leconte, Lefebvre, Loir, Maniez, Tissier.

Géologie. — M. Authonard.

UN ENFANT TOMBE D'UN TRAMWAY SUR UNE AUTO

L'auto de M. L..., domicilié rue Pierre-Legrand, stationnait hier soir devant le numéro 112 de la même rue, quand survint un car G. sur le tampon duquel était monté le jeune Bourlaert Fernand, âgé de 10 ans. Le moteur de l'auto commençant à ronflée, le gamin eut peur, lâcha prise et se laissa tomber sur l'auto.

Relevé avec de légères contusions à la tête, il fut transporté à l'hôpital.

Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

LE CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES

On nous prie d'annoncer que la cérémonie de l'Hippodrome, dimanche matin, commencera à dix heures et demie précises, et que les portes seront aussitôt fermées.

L'Hippodrome sera ouvert à 9 heures 45.

LEGION D'HONNEUR

Par décret ministériel paru au « Journal Officiel » en date du 21 juin 1920, le sous-lieutenant Marcel Gombert, du 43e R. I. a été nommé au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume.

« De bravoure exceptionnelle le sous-lieutenant Gombert a soulevé l'admiration de tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Est tombé glorieusement au combat du 3 septembre 1916 en tête de sa section qu'il entraînait brillamment à l'assaut de la tranchée allemande. A eu la sublime énergie au moment d'expirer de dire aux hommes qui essayaient de le secourir : « Laissez-moi mes amis ; continuez et vengez-moi. ».

M. Marcel Gombert, agent général des Forges et Fonderies de Saint-Michel-Sougland, était le frère de Me Gombert, avocat, du barreau de Lille.

FEDERATION DES MUTILES DU NORD DE LA FRANCE

Au nom des Associations de Mutilés de Lille, le Président de la Fédération prie les Etudiants de Lille d'accepter ses remerciements pour la large part qu'ils ont réservée aux Mutilés de la Guerre dans les Fêtes Universitaires du 6 juin dernier. Il remercie également les groupements et sociétés qui y apportèrent leur concours. Une aide efficace s'est trouvée ainsi donnée aux Sociétés de Mutilés dont les caisses de secours, si souvent mises à contribution, ont pu recevoir un appoint matériel appréciable grâce à la généreuse initiative de la jeunesse universitaire lilloise.

Que les étudiants de Lille reçoivent ici l'expression de la gratitude des Mutilés lillois pour l'amicale et agissante sympathie qu'ils leur ont témoignée.

Le Président : J. BALAVOINE.

EXPOSITION DE BERGERS GROENENDAELS

La Société Canine Lilloise fera juger dimanche 27 juin, à deux heures et demie, sur son terrain, 1, rue du Faubourg des Postes, les Bergers à poil long noir (Groenendaels), par MM. les juges Beaucamps et Duplouy.

Ce sera vraisemblablement le clou des expositions organisées par cette société, car les concurrents s'annoncent déjà nombreux.

Un prix spécial, offert par M. Hauffman, président d'honneur de la Société Canine Lilloise sera attribué au plus beau sujet toutes classes réunies.

M. Dekeyser, vice-président de la S. C. L. offre une saillie gratuite de son chien Digo (semifinal de championnat : 23 premiers prix) à la plus belle chienne, toutes classes réunies.

Digo, à M. Dekeyser devant remplir son engagement à l'exposition de Rouen, ne pourra être exposé à Lille.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Dekeyser, 17, boulevard Montebello, à Lille.

RAVITAILLEMENT

Les propriétaires de chevaux sont avisés que le prix actuel de l'avoine livrée aux docks par les soins de la ville est fixé dès maintenant à 83 fr. le quintal octroi compris.

DISTRIBUTION DES CARTES DE PAIN

valables du 5 juillet au 8 août 1920

La distribution des cartes de pain à prix réduit (période du 5 juillet au 8 août) se fera à la Mairie (salle du rez-de-chaussée) aux jours et heures ci-dessous :

Pour les noms commençant par les lettres A B C, le lundi 28 juin, de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

D, le mardi 29 juin, mêmes heures.

E à K, le mercredi 30 juin, mêmes heures.

L à O, le jeudi 1er juillet, mêmes heures.

P à M, le vendredi 2 juillet, mêmes heures.

Pour les retardataires, le samedi 3 juillet, de 9 à 13 heures et de 14 à 17 heures.

Les ayants-droit sont priés d'apporter leur livret de famille ou autres pièces justificatives, et se présenter aux jours indiqués.

Ne pourront bénéficier cette réduction que :

Les chefs de famille ayant à leur charge au moins quatre enfants au lieu de trois précédemment) pour chaque enfant âgés de 16 ans au plus.

Les femmes ayant à leur charge au moins trois enfants (au lieu de deux précédemment) pour chaque enfant âgé de 16 ans au plus.

Rien n'est changé en ce qui concerne les autres catégories de bénéficiaires, indiquées par le décret du 10 mars 1920.

Les bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 (Vieillards, infirmes, incurables), les assistés du Bureau de Bienfaisance, recevront leurs cartes dans les dispensaires respectifs.

ASSISTES. — Dispensaires Danel, et Werquin, 30 juin. — Dispensaire Jobrille, 3 juillet. — Dispensaire de Wazemmes, 4 juillet. — Dispensaire Saint-Gabriel, 6 juillet. — Dispensaire de Moulins, 3 juillet 1920.

Les femmes allaitant au sein, bénéficiant de la prime de 15 francs par mois, recevront dans les dispensaires respectifs leurs cartes le lundi 5 juillet, à huit heures, en même temps que la remise du mandat d'allaitement maternel.

COURS DU MINCK DU 25

Arrivages moyens. On cote le kilo : soles, 9 à 12 fr. — Maqueraux, 3.50 à 4 fr. — Raies, 2 à 3 fr. 50. Colins, 2 à 3 fr. 20. — Rougets, 1 à 1 fr. 85. — Carbillauds, 2 fr. 40 à 3 fr. — Chien de mer, 2 fr. — Doguettes, 2 fr. 05. Limandes, 3 fr. 60.

PETITES NOUVELLES

DUEL D'AUTOS. — Jeudi, vers cinq heures du soir, l'auto de M. Berteyn, demeurant à Templeuve, est entrée en collision rue de la Vieille Comédie avec l'auto de M. Bigo, représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 95.

Le dernier véhicule a été endommagé.

L'AMOUR DU PAYS. — Le Service de la Sûreté a arrêté hier le nommé François Dekeyser, 52 ans, ex-marchand de meubles, rue de Jullers, 21, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Il a été déféré au Parquet et écroué.

CHEVAUX EMBALLES. — Avant-hier, vers huit heures trente du soir, les chevaux d'un camion de la Brasserie coopérative de Mons-en-Baroeul, se sont emballés boulevard des Ecoles. Longeant la rue de Paris, à un folle allure, ils renversèrent au coin de la rue des Robleds, la voiture de M. Bigotte, marchand de frites, rue Godefroy, 1.

Aucun accident de personne.

VOTRE BILLET ? — Le nommé Hourcé Jules, 45 ans, plombier, sans domicile fixe a été arrêté et déféré au Parquet pour infraction à la police des chemins de fer. Cet individu avait voyagé de Paris à Lille sans billet.

RESPECT AUX AGENTS. — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Marchand Pierre, 42 ans, tailleur d'habits, rue des Augustins, 47, pour outrages à agents.

UNE EMPOUILLE. — Le marchand de charbon Abel Pourchel, 173, rue Colbert, a été trouvé hier rue Esquermoise avec six sacs de charbon sur sa voiture pesant chacun 49 kilos au lieu de 51. Procès-verbal a été dressé.

COLLISION. — Hier vers 7 heures 45, le fiacre n. 48 conduit par le cocher Descamps Marcel, demeurant rue Boucher-de-Perthes, a été heurté rue de l'Hôpital Militaire par la voiture de M. Delaughe, commerçant à Synghem (Belgique).

Dégâts purement matériels.

Théâtres Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Ce soir, samedi, et dimanche, à huit heures et demie, qu'aura lieu la première représentation de la grande revue Y A DE LA POULE, le grand succès parisien.

Demain dimanche 27 juin, matinée à trois heures et soirée à huit heures et demie.

Lundi 28 juin, à trois heures et demie, dernière du grand succès : Y A DE LA POULE.

Le PLUS BEAU CINÉMA

PRINTANIA

MATINÉE A 3h SOIRÉE A 8h

5 - RUE D'AMIENS - 5

7me Episode - IMPÉRIA - 7me Episode

CHANSONS FILMÉES

LA DETTE

Scène Dramatique avec Pierre Magnier

Billy, bonne à tout faire

COMIQUE

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

Palais d'Été

CONCERTS ATTRACTIONS

Tous les Jours en Soirée, 8 h. 1/2

Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h. 1/2

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

RENTES DES TRAVAILLEURS

Vanfleterein Léonce, 15 ans, apprenti tisserande, demeurant à Flers, rue Pollet, 39, en reculant les poids de sa bascule, a eu le doigt écrasé entre le poids et le levier, ce qui lui occasionna une plaie contuse de la phalangine de l'annulaire de la main droite. Occupée chez R. Voiturier et Cie, à Hellemmes, rue Jeanne d'Arc, 109, 15 jours de repos.

— Druon Georges, 30 ans, terrassier, demeurant à Bourghelles, 44, Grande-Rue, occupé pour M. Lambriel, entrepreneur de travaux publics et particuliers, en jetant des tuiles en a reçu deux sur le pied droit, ce qui lui occasionna une contusion du gros orteil droit, et une autre de l'articulation médio-tarsienne droite. 15 jours de repos.

UN FEU DE CALME. — Le nommé Etienne Denis, 24 ans, chauffeur de fours, demeurant place Fanyan, causait du scandale au bal Veulean.

Les gardes étant intervenus furent insultés et malmenés par l'énergumène.

Denis a été arrêté et déféré au Parquet.

— Albert Flavigny, brocanteur, demeurant à Lille, fut rencontré par les gardes, alors qu'il faisait du tapage sur la voie publique.

Pour le ramener au calme, il a été couché au violon.

DES GNONS. — Le sieur Henri Alaveine, 28 ans, emballeur, demeurant rue Sadi-Carnot, 97, a porté plainte contre le nommé Henri Hannick, pour coups et blessures.

IL FAUT PARTIR. — Le belge Marcel Gecraert, demeurant rue Lamartine, 4, plusieurs fois condamné pour vol, vient d'être invité à quitter « presto subito » le territoire français.

ARMENTIERES

RESULTAT des ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Vote des réfugiés

De nombreux plis étant parvenus après le dépouillement du vote des réfugiés qui a eu lieu à Armentières, le 16 mai, le Conseil de Préfecture a fait procéder au dépouillement, dans une salle de la Préfecture et a donné les résultats suivants :

Liste Républicaine : BOIDIN Auguste, résultats du dépouillement du 16 : 1.320 voix ; dépouillement du 25 juin : 180. Total, 1.509 voix. — VENIN Henri, du 16 mai : 1.320 voix ; du 25 juin : 188 voix. Total, 1.508 voix.

Liste Socialiste : VAN MEENEN Emile : du 16 mai : 1.253 voix ; du 25 juin : 78. Total, 1331 voix. — SIMON Jules, du 16 mai : 1.242 voix ; du 25 juin : 77. Total, 1.319 voix.

En conséquence MM. BOIDIN et VENNIN, ont été déclarés définitivement élus conseillers municipaux de la ville d'Armentières.

DEUX BELGES DISPARAISSENT ET LES MATELAS AUSSI

Il y a quelques jours, deux belges occupés aux travaux de reconstitution, les nommés Moerenhout et Dezister, quittèrent leur travail sans motif, et disparurent. Après leur départ, au cours d'une inspection des chantiers, M. Bigny, contremaître, constata que trois matelas, du crin végétal, et des outils, avaient été emportés. La police les recherche.

HOUPLINES

FERMESSE DE LA SECTION DE LA ROUTE. — C'est dimanche 27 juin, qu'a lieu la fermesse de la Section de la Route. Bon nombre de forains sont déjà installés et nul doute qu'Houplines recevra ce jour-là d'innombrables visiteurs. Des réjouissances populaires sont organisées par la municipalité.

VACCINATIONS ET REVACCINATIONS. — Des séances de vaccination et revaccination auront lieu le jeudi 1er juillet, à la Mairie, à 11 heures du matin, pour toutes les grandes personnes.

Les enfants des écoles de la Route seront vaccinés le 2 juillet et ceux de la section du Bourg, le 3 juillet. Consulter les affiches pour les heures.

REQUISITIONS. — Le maire informe aux administrés que les réclamations pour réquisitions faites par les autorités militaires françaises ne seront plus recevables après le 31 juillet 1920, à la mairie d'Houplines, et le 1er août aux services des réquisitions, 13, rue Marais, à Lille. Passé ces dates, il appartiendra aux intéressés de fournir eux-mêmes la preuve écrite des prestations qu'ils auraient fournies régulièrement.

FRETIN

UNE JEUNE SERVANTE INDELICATE

M. Lemaire Edmond, 46 ans, épicier, boulanger à Fretin, avait à son service une jeune servante, le nommée Mainez Andrée, âgée de 15 ans.

Il y a quelques jours, M. Lemaire constata la disparition d'un titre de cent francs de rente qu'il avait laissé dans la poche de son veston.

Au cours d'une perquisition opérée dans la chambre de la bonne, on découvrit dans le lit le titre en question et une somme de 663 fr.

En raison de son jeune âge l'indélicate servante fut laissée en liberté provisoire.

BAUVIN

CHEZ LES POLIUS. — Dimanche 27 juin, réunion des Polius à quatre heures et demie, chez Mme veuve Demay, bonnetier. — Défilé à 5 heures.

DOUAI

A propos d'une restitution à la Bibliothèque

On parle beaucoup, voici quelque temps, d'une restitution de livres et de médailles volés à la Bibliothèque de Douai. Un inconnu avait déposé en gare de Sarreguemines un ballot de manuscrits précieux et de médailles anciennes... On est fixé aujourd'hui sur l'importance de cette restitution.

Il s'agit tout bonnement de quatre volumes — sans aucune valeur, et qui, du reste, n'appartiennent pas à la Bibliothèque de Douai. Quant aux médailles anciennes, elles consistent en une médaille de pompier, en cuivre, et un jeton en nickel de la Chambre de Commerce de Douai.

Le seul ouvrage-valeur qui ait été retrouvé par la bibliothèque de Douai, est le « Saxonia Numismatica » de William Tentzel, qui fut trouvé dans la gare du Midi, à Bruxelles, par M. Dutilleul, chef de service de la gare.

M. Duchâteau a prévenu le Maire de Douai qui a fait le nécessaire pour rentrer en possession de « Saxonia ».

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

BUCQUOY

Pour allumer le feu

UN CABARETIER SE SERVIT D'UNE MECHE ET SE BRULA GRIEVEMENT

Un cabaretier de Bucquoy (Pas-de-Calais), voulant allumer son feu, ramassa une de ces mèches de fulmi-coton, dont on bourre les obus. A peine l'avait-il allumée, qu'une explosion retentissait et brûlait à la figure et en plusieurs endroits du corps, l'imprudent, un nommé Melternick, 60 ans. Son état est très grave.

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

SYNDICAT DU TEXTILE

Monteurs de Jacquards. — Tous les ouvriers monteurs de Jacquards, sont invités à assister à la réunion générale qui aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30 du matin, estaminet Turloit, 122, rue de l'Epeule.

Teinturiers et apprêteurs. — Une réunion générale des teinturiers et apprêteurs aura lieu dimanche prochain, à 9 h. 30 du matin, à « La Paix ». Ordre du jour important.

SYNDICAT DES OUVRIERS BRASSEURS ET LIQUORISTES

Les ouvriers brasseurs et liquoristes de Roubaix et environs sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu lundi, 28 juin, à 7 heures et demie du soir, à la Bourse du Travail, 76, boulevard de Belfort.

Ordre du jour : — Compte rendu de l'entrevue avec les patrons.

A TOURCOING

SYNDICAT DU BATIMENT & DES TRAVAUX PUBLICS. — Les ouvriers carreleurs, aides et parties similaires sont priés d'assister à la réunion corporative qui aura lieu au siège du syndicat, 205, rue de la Cité, dimanche, 27 juin, à 9 heures du matin.

Ordre du jour : réponse patronale.

Le secrétaire, PACQUET Jules.

A LILLE

DANS LE TEXTILE

Dimanche 27 juin, à 17 heures, réunion spéciale pour tous les camarades percepteurs, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, avec le concours des membres de la commission administrative.

Ordre du jour : questions de la perception, mesures à prendre, communications.

AVIS. — Tous les camarades percepteurs sont invités à apporter les listes de perception. Vu l'importance de cette réunion tous les camarades percepteurs, ainsi que les membres de la commission administrative sont priés d'être présents.

Pour la Commission du Textile.
Le secrétaire, A. BAUCHE.

METALLURGIE

Section des monteurs de chauffage central. Réunion de la Section le dimanche 27 juin, à neuf heures moins du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Flyes, 28.

Ordre du jour : Barème de salaires.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES TRANSPORTS

Dimanche 27 juin 1920, à L'Union de Lille, à 5 heures du soir, assemblée générale extraordinaire de tous les ouvriers des Transports, ainsi que les Dockers.

Ordre du jour : Contrat. — Réponse des patrons. — Salaires.

Vu l'importance de l'ordre du jour, le Conseil syndical fait un pressant appel à tous les camarades, afin qu'ils viennent en grand nombre à l'assemblée.

Camarades des Transports, tous à la réunion.

Le Secrétaire : H. LOBERT.

P. S. — Inutile de se présenter sans sa carte syndicale et à jour de la cotisation.

SYNDICAT DU BATIMENT

— **Section de Seclin.** — Tous les syndiqués sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu, dimanche, 27 juin, 3 4 heures et demie, au siège, rue de Burgault. Le camarade Béquart, trésorier, y assistera.

Le Secrétaire, VERCAMEN.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS. — Camarades, vous êtes priés d'assister à l'assemblée qui aura lieu le dimanche 27 courant, à cinq heures du soir, 19, rue du Molinel.

Ordre du jour : Bureau de placement — Repos hebdomadaire — Travail de nuit — Questions diverses — Adhésions — Cotisations.

La présence de tous est indispensable.

Se munir de la carte confédérale.

Le Secrétaire : Marcel BAELDE.

CUIRS ET PEAUX

Section des tanneries et fabrication de cuirs de Lille, Roubaix, Tourcoing et des sections de industriels. — Tous les délégués des syndicats Lys-lez-Lannoy, Mouveaux, Croix, Wasquehal, Wattrelos, Marcq-en-Baroeul, Pont-à-Marcq, Templeuve, Phalempin, Seclin, Haubourdin, Lomme, Loos, etc., sont convoqués à la réunion qui aura lieu le dimanche 27 juin, à 8 h. 1/2 du matin, au siège, rue du Molinel, 19, Lille, pour prendre toutes décisions que comporte la tactique patronale. La Commission de contrôle est convoquée pour la même réunion.

La Commission.

— **SECTION DES TANNERIES ET FABRICATION DES CUIRS INDUSTRIELS DE LILLE ET ENVIRONS.** — Tous les ouvriers tanneurs, corroyeurs, courroyeurs, taquetiers, etc., sont convoqués à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le dimanche 27 juin, au siège, rue du Molinel, 19, à dix heures du matin, pour prendre toutes décisions que comporte la tactique patronale.

LA COMMISSION.

LUNDI

SYNDICAT DE LA CARROSSERIE & CHARRONNAGE DE LILLE & ENVIRONS

Le syndicat invite tous les ouvriers de la carrosserie et du charronnage à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le lundi 28 juin, rue du Molinel, 19 « A la Ville de Bruxelles », à 6 heures précises.

A cette réunion, des décisions très importantes seront soumises à l'assemblée, car les patrons refusent de renouveler le contrat, sous prétexte que la dernière grève, que les organisations ont faites pour que baisse le coût de la vie, a rompu le contrat.

Ils disent aussi qu'il n'y a pas eu augmentation de prix des denrées depuis janvier, alors que tout augmente journellement, malgré la vague de baisse dont les journaux nous parlent tous les jours, et pourtant à Roubaix, depuis le 1er juin, les ouvriers carrossiers ont [illegible] de [illegible] quoi ceux de Lille ne le contiennent-ils pas ? Ce n'est que pour mater le syndicat !

A vous de répondre en venant tous lundi, à la réunion.

Syndiqués et non syndiqués, soyez tous présents.

Le secrétaire : VERCAEMPT.

SYNDICAT DES TAILLEURS ET SIMILAIRES

— Lundi 28 courant, à 6 heures et demie du soir, salle de la Ville de Bruxelles, réunion de la commission administrative.

—